

## Document d'informations clés

### OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

### PRODUIT

#### Unlimited Index Warrant ("Short") relatif au Short x4 Palladium index

**ISIN:** DE000CU16GA2 / **Mnémonique:** D456Z

**INITIATEUR:** Société Générale S.A. / [www.warrants.com](http://www.warrants.com) / appeler le +33 (0) 1421 36844 pour en savoir plus

**AUTORITÉ COMPÉTENTE DE L'INITIATEUR:** Autorité des Marchés Financiers (AMF) & Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR)

**DATE DE PRODUCTION DU DOCUMENT D'INFORMATIONS CLÉS:** 18 août 2020

**EMETTEUR:** Société Générale Effekten GmbH, Frankfurt am Main / **GARANT:** Société Générale

**Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.**

### EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

#### Type

Ce produit est une obligation au porteur régie et interprétée par le droit allemand. La formation du produit est soumise au droit de la République française.

#### Objectifs

Ce produit est conçu pour vous conférer un droit spécifique selon des conditions prédéfinies. Ce produit n'a pas de durée de vie prédéterminée. Outre la vente du produit sur le marché sur lequel le produit est coté, ou sur le marché de gré à gré, vous pouvez résilier le produit à une Date d'exercice. L'initiateur peut résilier le produit de façon ordinaire à une Date de clôture ordinaire.

Après un exercice valable ou une résiliation vous percevrez à la Date de dénouement la Valeur de rachat qui correspond au (i) Cours de référence de l'Actif sous-jacent à la Date de valorisation multiplié par (ii) le Ratio, en fonction duquel le résultat sera converti dans la Devise d'émission.

La conversion dans la Devise d'émission doit être effectuée au taux de change.

Pour les besoins des calculs, un point d'indice est égal à 1,00 USD.

#### Actif sous-jacent

L'indice Short x4 Palladium index est un indice lié au Palladium Futures (Contrat à terme) qui est coté sur le marché de CME Group. L'indice vise à refléter le pourcentage quotidien du mouvement du cours de Contrat à terme en utilisant un facteur de 4 et est composé d'un effet de levier et d'une part d'intérêt. Une caractéristique particulière est que l'indice évolue de manière inverse au mouvement du Contrat à terme. Cela signifie que, plus le cours du Contrat à terme augmente au jour de négociation, plus le niveau de l'indice sera bas au jour de négociation et vice versa.

L'effet de levier reflète 4-fois la vente du Contrat à terme (position vendeuse) dans l'indice. Le calcul est fondé sur un mouvement de prix quotidien entre deux points prédéterminés dans le temps (Niveau de référence). Le Niveau de référence observé à un certain moment dans le temps sera la base du mouvement de prix en pourcentage pour une observation ultérieure. Cela signifie que la chute du cours du Contrat à terme par rapport au Niveau de référence du jour de calcul de l'indice précédent, entraînera une augmentation de 4-fois en termes de pourcentage de l'effet de levier quotidienne et vice versa. Cet effet de levier aura un effet disproportionné dans l'Indice, à la fois dans le cas de mouvements positifs ou négatifs du Contrat à terme.

Dans le cas d'une situation de marché inhabituelle avec une hausse particulièrement importante du Contrat à terme, une barrière d'ajustement est comprise dans le calcul de l'indice afin d'éviter une éventuelle valeur négative de l'Indice. La barrière d'ajustement est 23,00% au-dessus du dernier Niveau de référence. Lorsque cette barrière est atteinte, un ajustement intra journalier de l'indice sera effectué. Cependant, le mécanisme ne peut pas empêcher une perte quasi-totale.

La part d'intérêt résulte de l'investissement dans un instrument de marché monétaire à un taux journalier, moins le taux annuel (Taux ICS) qui reflète les coûts hypothétiques de réplique de la performance de l'indice moins les frais d'Indice. Si, un jour, les coûts (Taux ICS), plus les frais d'indice, dépassent les intérêts des revenus basés sur le taux journalier pour ce jour, des pertes seront encourues au lieu d'intérêts créditeurs. Dans ce cas, la part des intérêts sera négative et réduira la valeur de l'indice sur ce jour.

Comme le calcul de l'indice est fondé sur le changement entre deux Niveau de référence, l'indice et le Contrat à terme n'évoluent pas exactement de manière inverse sur une période de plus d'une journée. La probabilité qu'ils aient un cours qui diffère considérablement augmente chaque jour qui passe. En particulier, les hausses et baisses quotidiennes des fluctuations du Contrat à terme peuvent conduire en quelques jours à différents mouvements des cours complètement inverses entre l'indice et le Contrat à terme. En raison de la 4-fois de l'effet de levier de l'indice, le cours haussier du Contrat à terme peut augmenter considérablement le niveau des pertes ainsi que les pertes du cours du produit. Lorsque le cours du Contrat à terme augmente de manière importante, la valeur de l'indice chute à un niveau très bas. Dès lors, toutes les pertes consécutives du cours du Contrat à terme conduiront à des gains d'un pourcentage correspondant au niveau de l'indice. Cependant, le niveau de départ pour le rétablissement du niveau de l'indice sera alors très bas, à savoir que des pertes importantes sur le cours du Contrat à terme auront un impact mineur sur le rétablissement de l'indice.

L'indice sera continuellement mis à jour pendant les heures de négociation du Contrat à terme sur le marché par un indice d'agent de calcul. Cela signifie que la valeur de l'indice sera recalculée sur chaque variation du cours du Contrat à terme. L'agent de calcul de l'indice facturera un frais d'indice annuel de 0,75% p.a., qui sera déduit quotidiennement pendant le calcul de l'indice.

L'indice décrit n'est pas un indice financier reconnu, mais plutôt une stratégie d'indice personnalisée qui sera calculée par Société Générale.

<b>Actif sous-jacent :</b>	Short x4 Palladium index	<b>Devise du produit (Devise d'émission) :</b>	Euro (EUR)
<b>Devise de l'Actif sous-jacent :</b>	Dollar des États-Unis (USD)	<b>Date de lancement :</b>	3 juillet 2019
<b>Facteur et stratégie :</b>	4x Short	<b>Date de valorisation :</b>	Dans le cas d'un exercice : Date d'exercice Dans le cas d'une résiliation ordinaire : Date de résiliation ordinaire
<b>Cours de référence :</b>	Cours de clôture de l'Actif sous-jacent à la Date d'évaluation	<b>Date d'exercice :</b>	Le Jour ouvré de paiement où le produit a été valablement exercé.
<b>Ratio:</b>	1,00		

<b>Agent de calcul de l'indice :</b>	Société Générale	<b>Type d'exercice :</b>	Américain (l'exercice peut avoir lieu à chaque Date d'exercice)
<b>Frais d'indice :</b>	0,75% p.a.	<b>Date d'expiration ordinaire :</b>	Chaque Jour ouvré de paiement.
<b>Niveau initial de l'indice :</b>	10,00 points d'indice	<b>Type de règlement :</b>	Numéraires
<b>Date du début de l'indice :</b>	Date de lancement	<b>Date de règlement :</b>	Le cinquième Jour ouvré de paiement suivant la Date de valorisation.
<b>Taux ICS (coûts) :</b>	0,40% p.a.		

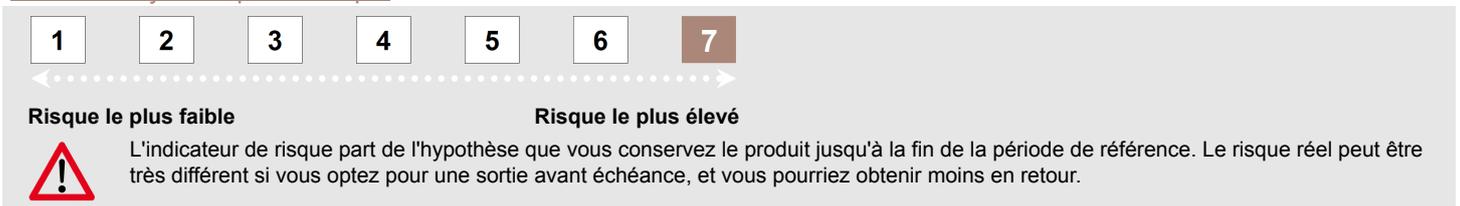
L'Initiateur dispose d'un droit de résilier le produit sans préavis en cas d'événement extraordinaire. Les événements extraordinaires peuvent être, entre autres, la radiation de la cote ou la perte de l'Actif sous-jacent, les modifications de la loi, les événements fiscaux et l'impossibilité pour les Initiateurs de mener à bien les transactions de couverture nécessaires. En cas de résiliation, la valeur de résiliation peut être considérablement inférieure au prix d'achat. Il est même possible que l'investissement soit entièrement perdu. Vous supportez également le risque que le produit soit racheté par anticipation à un moment qui ne vous est pas favorable, et vous pourriez uniquement réinvestir la valeur résiduelle selon des conditions moins favorables.

### Investisseurs de détail visés

Le produit est destiné aux particuliers pour une participation amplifiée aux variations de prix et/ou de la couverture avec un horizon d'investissement à court terme. Ce produit est un produit destiné aux clients disposant de connaissances avancées et/ou d'une expérience dans les produits financiers et les marchés financiers. L'investisseur pourra supporter des pertes (jusqu'à la perte totale du montant investi) et n'attache pas d'importance à la protection du capital.

## QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

### Indicateur synthétique de risque



L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 7 sur 7, qui est la classe de risque la plus élevée. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau très élevé et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement. Si nous ne sommes pas en mesure de vous verser les sommes dues, vous pouvez perdre l'intégralité de votre investissement.

### Scénarios de performance

Les évolutions du marché dans le futur ne peuvent être anticipées précisément. Les scénarios présentés ne sont qu'une indication de certains des résultats possibles basés sur les performances récentes. Les performances réelles pourraient être inférieures.

Investissement EUR 10 000,00	Période de référence (1 jour calendaire)	
Scénarios		
<b>Scénario de tensions</b>	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>	EUR 2 602,09
	Rendement en pourcentage (non annualisé)	-73,98%
<b>Scénario défavorable</b>	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>	EUR 8 506,44
	Rendement en pourcentage (non annualisé)	-14,94%
<b>Scénario intermédiaire</b>	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>	EUR 9 274,97
	Rendement en pourcentage (non annualisé)	-7,25%
<b>Scénario favorable</b>	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>	EUR 10 175,32
	Rendement en pourcentage (non annualisé)	1,75%

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir à la fin de la période de référence, en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez EUR 10 000,00.

Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pouvez les comparer avec les scénarios d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données du passé relatives aux variations de la valeur de cet investissement. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez dépendra de l'évolution du marché et de la durée pendant laquelle vous conserverez l'investissement ou le produit. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes, et ne tient pas compte du cas où nous ne pourrions pas vous payer.

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

## QUE SE PASSE-T-IL SI SOCIÉTÉ GÉNÉRALE N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Si l'Emetteur fait défaut, vous ne pourrez réclamer toute somme impayée qu'après de Société Générale (le Garant). Si Société Générale fait défaut ou est en faillite, vous pourriez subir une perte partielle ou totale du montant investi. Si les dettes senior non préférées (visées à l'article L 613-30-3-1-3° du Code Monétaire et Financier) de Société Générale font l'objet de mesures au regard de la réglementation relative au mécanisme de renflouement interne (bail-in), par réduction de la dette jusqu'à zéro, conversion en titres de capital (actions) ou report de maturité, votre créance sur l'Emetteur peut être réduite au montant en principal et/ou intérêts qui seraient dus aux porteurs des titres et/ou à la valeur des titres de capital ou d'autres titres ou autres engagements de Société Générale ou d'autres personnes qui seraient livrés aux porteurs des titres si ceux-ci avaient été émis directement par

Société Générale et avaient donc eux-même été l'objet de mesures au regard de la réglementation relative au mécanisme de renflouement interne. Votre investissement n'est couvert par aucun système de garantie ou d'indemnisation.

Vous trouverez les notations de Société Générale sur <https://www.societegenerale.com/en/measuring-our-performance/investors/debt-investors/ratings>.

## QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

La réduction du rendement (RIY) montre l'incidence des coûts totaux que vous payez sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels et récurrents.

Les montants indiqués ici sont les coûts cumulés liés au produit lui-même. Les chiffres présentés supposent que vous investissiez EUR 10 000,00. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

### Coûts au fil du temps

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

Investissement de EUR 10 000,00 Scénarios	Si vous sortez le fin de la période de référence (1 jour calendaire)
<b>Coûts totaux</b>	EUR 666,51
Incidence sur le rendement (réduction du rendement)	6,64%

### Composition des coûts

Le tableau ci-dessous indique:

- l'incidence des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin période de référence;
- la signification des différentes catégories de coûts.

Ce tableau montre l'incidence sur le rendement par période de référence (1 jour calendaire)			
<b>Coûts ponctuels</b>	<b>Coûts d'entrée</b>	3,33%	L'incidence des coûts déjà inclus dans le prix.
	<b>Coûts de sortie</b>	3,12%	L'incidence des coûts encourus lorsque vous sortez de votre investissement à la fin de la période de référence.
<b>Coûts récurrents</b>	<b>Coûts des transaction de portefeuille</b>	-	Non applicable.
	<b>Autres coûts récurrents</b>	0,20%	L'incidence des coûts que nous prélevons pour gérer vos investissements.

## COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER, ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

**Période de détention recommandée:** 1 jour calendaire (période de référence)

Il est impossible de formuler une recommandation personnalisée concernant la période de détention. Du fait de son effet de levier, le produit réagit aux moindres fluctuations du cours du Contrat à terme ce qui entraîne des pertes ou des profits sur des périodes imprévisibles. Toute recommandation personnalisée concernant la période de détention constituerait une information erronée pour les investisseurs qui spéculent.

Outre la vente du produit sur le marché sur lequel le produit est coté ou sur le marché de gré à gré, vous pouvez résilier le produit à une Dates d'exercice, en transmettant un avis d'exercice indiquant les produits concernés à l'agent payeur. Vous devez en instruire la banque dépositaire responsable de l'ordre de transfert des produits indiqués. Une fois la résiliation effective, vous percevrez une Valeur de remboursement, comme détaillé dans la section « En quoi consiste ce produit ? » ci-dessus.

<b>Cotation du marché</b>	Euronext Access Paris	<b>Taille minimale des opérations</b>	1 produit
		<b>Cotation de prix</b>	Cotation par unité

L'achat et/ou la vente du produit peut être temporairement compromis(e) ou complètement impossible en cas de situation particulière du marché ou de perturbations/défaillances techniques.

## COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION ?

Toute réclamation concernant la personne qui apporte des conseils sur le produit ou qui le vend peut être déposée directement auprès de cette personne par le biais du site Internet concerné.

Toute réclamation concernant le produit ou la gestion du produit par l'Initiateur de ce produit peut être déposée par écrit (courrier ou message électronique) à Société Générale, à l'adresse suivante SOCIETE GENERALE, Regulatory Information Department, 17 cours Valmy, 92987 PARIS LA DEFENSE CEDEX, FRANCE, adresse électronique [SG-complaints-kid@sgcib.com](mailto:SG-complaints-kid@sgcib.com) ou [www.warrants.com](http://www.warrants.com).

## AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Le dernier Document d'information clé est disponible en ligne à l'adresse [www.warrants.com](http://www.warrants.com). Ce document peut faire l'objet de mises à jour depuis sa date de publication.

Le prospectus, ses éventuels suppléments et les conditions définitives sont publiés sur le site de la Société Générale ([www.warrants.com](http://www.warrants.com); prospectus et compléments dans la rubrique Service / Prospectus; conditions définitives en entrant l'ISIN dans le champ de recherche puis dans la rubrique Documentation), le tout conformément aux exigences légales. Afin d'obtenir des informations plus détaillées - et en particulier des précisions sur la structure et les risques associés à un investissement dans le produit - vous devez lire ces documents.